

# Des syndicats claquent la porte du dialogue avec Benghebrit

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4651 - Jeudi 13 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou  
**La livraison  
de la pénétrante  
autoroutière repoussée  
d'une année**

Page 2

Après des années d'attente

## Distribution prochaine de milliers de logements AADL 1 et 2

Page 3

**Un dangereux moment dans la guerre économique**

Par Mohamed Habili

**Q**ue la guerre commerciale et technologique entre les États-Unis et la Chine ait tourné, avec l'arrestation à Vancouver, lors d'une escale, de la directrice financière du géant des télécoms Huawei, Meng Wanzhou, à la prise d'otage, le président américain, Donald Trump ne s'en cache même plus, à supposer qu'au départ il ait songé à donner le change. Certes, il a fallu pour l'amener à parler vrai que les Chinois répliquent à l'arrestation par le Canada, mais pour le compte des États-Unis, de Meng Wanzhou, par celle d'un ancien diplomate canadien, Michael Kovrig. Notons bien : ce ne sont pas les Canadiens qui sont en guerre commerciale contre la Chine, mais les États-Unis. Mais comme ils s'en sont mêlés, et de quelle façon, c'est un de leurs compatriotes qui est détenu par les Chinois, pour éventuellement être échangé contre la fille du fondateur de Huawei. S'ils vont jusqu'à livrer celle-ci aux Américains, ce qui toutefois semble peu probable, leur compatriote risque de ne jamais retourner chez lui. Ils ont le choix entre libérer l'otage chinois, ou abandonner leur compatriote à son sort. Et encore, l'affaire ne sera pas close pour autant dans ce deuxième cas. Plus aucun Canadien ne sera en sécurité en Chine si la ressortissante chinoise n'est pas libérée. Ce qui pour le Canada revient à cesser toute relation avec la deuxième plus grande économie au monde.

Suite en page 3

Sécurité des installations de transport et de stockage des hydrocarbures

## Sonatrach signe deux contrats avec le russe Transneft



Ph/E. Soraya/J. A.

Deux contrats portant sur l'intégrité et la sécurité des installations de transport et de stockage des hydrocarbures liquides viennent d'être signés entre Sonatrach et l'entreprise russe Transneft, spécialisée dans le transport du pétrole et ses dérivés. Lire page 2

Une dynamique tributaire de toutes les dynamiques  
**Une stratégie à l'export pour l'Algérie**

Page 4

Prévu du 18 au 22 décembre courant à Constantine  
**«DimaJazz» est de retour avec de grands noms**

Page 13

Sécurité des installations de transport et de stockage des hydrocarbures

# Sonatrach signe deux contrats avec le russe Transneft

■ Deux contrats portant sur l'intégrité et la sécurité des installations de transport et de stockage des hydrocarbures liquides viennent d'être signés entre Sonatrach et l'entreprise russe Transneft, spécialisée dans le transport du pétrole et ses dérivés.

Par Lynda Naïli

**A** ce titre, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, dira que «ce contrat, même si d'apparence n'est pas très gros, c'est pourtant beaucoup de technologie», à travers lequel «on va profiter de l'expérience de Transneft». Avec la signature de ces contrats, ajoutera-t-il, «on espère que ce n'est que le début d'une longue carrière ensemble» et qu'«on va ouvrir un livre pour écrire une longue et très belle histoire inchallah». En outre, rappelant la dynamique et le processus en profondeur dans lesquels s'est inscrit son groupe notamment dans le volet social, il émettra son souhait de «créer une école de formation pour détecter les défections en relation avec le pipe».

**Mikhaïl Margelo  
«apprécie hautement  
l'expérience et la  
valeur de la  
Sonatrach»**

Pour Mikhaïl Margelo, vice-président SAP Transneft, ces contrats sont «une première expérience en Afrique», aussi «est-il logique et correct que cette première expérience soit faite avec l'Algérie à travers le groupe Sonatrach». Qualifiant cette signature comme étant une «coopération est une route à deux sens, une coopération bilatérale égale», il dira qu'il «apprécie hautement l'expérience et la



Photo: Soraya J. A.

valeur de la Sonatrach», et qu'il «comprend très bien que nous avons pas mal de choses à apprendre l'un à l'autre». Dans ce sillage et au vu des participations de la Sonatrach à travers le mode, notamment en Russie, à des manifestations économiques, particulièrement celles ayant trait au domaine des énergies, Mikhaïl Margelo dira attendre que «la Sonatrach devienne membre de la société des transporteurs de pétrole». Ceci avant de rappeler les relations entre l'Algérie et la Russie qui «ne datent d'hier» et le «soutien» apporté par son pays au «peuple algérien lors de la révolution». «Aujourd'hui, on ne termine pas l'histoire, on la commence. Cette alliance avec Sonatrach constitue le fruit de notre travail pendant ces deux dernières années», insistera-t-il. Par ailleurs, s'agissant du détail des

contrats objet de signature, le premier, d'un montant de 1 158 099 euros et d'une durée de dix-huit mois, a été paraphé avec Transneft Diascan pour l'inspection par racleurs instrumentés, d'une part, pour l'oléoduc NH2 30" de Ohanet à Haoud El Hamra à Hassi Messaoud long de 518 km pour le transport de condensat. En somme, la finalité de cette partie du contrat vise à assurer l'intégrité technique des canalisations, en vue de l'augmentation progressive des quantités de condensat à transporter entre 2019 et 2022. A ce propos, selon les explications données à cette occasion par Ahcene Dahmani, directeur Etudes et Planification à Sonatrach, cet oléoduc «a déjà fait l'objet de deux tentatives d'inspection en 2010 et 2016 avec des sociétés de renom», lesquelles «tentatives ont échoué pour cause de pré-

sence de restrictions importantes non localisées de la canalisation de bas débit et de basse pression», précise la même source. D'autre part, le même contrat concerne aussi la section LR/16 de Rhoud Nouss à Gassi Touil, situé également à Hassi Messaoud. Ainsi, la finalité dudit contrat est de diagnostiquer via des racleurs instrumentés les oléoducs NH2 30" Ohanet à Haoud El Hamra et LR1 section LR/16 de Rhoud Nouss à Gassi Touil qui, en raison de la présence de poudre noire, nécessitent un nettoyage mécanique progressif avec un outil spécifique afin d'empêcher le blocage du racler, ainsi que l'oléoduc GPL d'Alrar à Hassi R'mel. Pour ce qui est du deuxième contrat visant à augmenter le niveau de protection contre la foudre des terminaux marins abritant des parcs de réservoirs de stockage de

pétrole brut et de condensat de l'activité transport par canalisation, il a été signé avec Transneft R&D. D'un montant de 331 709 d'euros et d'une durée de six mois, ce contrat, explique aussi Ahcene Dahmani, porte ainsi sur le diagnostic de l'état du système de protection contre la foudre du parc de stockage d'hydrocarbures du Terminal arrivée de la région Transport centre Béjaïa. Le même contrat porte aussi sur l'étude d'ingénierie pour la mise à niveau dudit terminal. De ce fait, sur l'opportunité de ce contrat, Sonatrach explique que «malgré la mise en place et le maintien en l'état des systèmes de protection contre la foudre des terminaux marins, des incidents provoqués par la foudre, sont déplorés de temps à autre», à l'instar de ceux «enregistrés en 2007 et 2016 sur des bacs de stockage de pétrole brut à Béjaïa», ainsi qu'à Skikda en 2008. Aussi, poursuit-il, «Transneft R&D, filiale de Transneft, a été retenue pour avoir développé une technologie originale de protection contre la foudre, devenue une référence mondiale depuis 2009, en permettant un taux de protection élevé jusqu'à 0,99%». Ainsi, «une opération pilote sera lancée sur le terminal arrivée du port de Béjaïa à travers un diagnostic et une étude d'ingénierie pour la mise à niveau de son système de protection contre la foudre par rapport au standard de Transneft», indique Ahcene Dahmani.

L. N.

## Pétrole

### La production de l'Opep régresse, tirée à la baisse par l'Iran

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a un peu réduit sa production de brut en novembre, en raison notamment du déclin enregistré par l'Iran, qui fait face au retour des sanctions américaines. La production totale de brut de l'organisation a baissé de 11 000 barils par jour en novembre à cause d'une moindre production de l'Iran, du Venezuela, du Nigeria et de l'Irak, selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Opep dans son rapport mensuel sur le pétrole publié hier. Elle a atteint

un total de 32,97 millions de barils par jour (mbj). En revanche, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït ont augmenté leur production. L'Iran, sous la pression du retour des sanctions américaines, a connu la plus forte baisse, sa production chutant de 380 000 barils par jour par rapport à octobre. Le troisième pays producteur de l'Opep n'a pompé que 2,954 mbj le mois dernier, après 3,333 mbj en octobre et 3,451 mbj en septembre. Après s'être retiré en mai de l'accord de 2015 sur le nucléaire, Washington a rétabli

en novembre des sanctions contre Téhéran. Par ailleurs, l'Opep a légèrement revu à la hausse la prévision de la production des pays extérieurs de l'Organisation pour l'année en cours. Elle l'a en revanche légèrement révisé à la baisse pour 2019, en raison notamment d'un accord établi vendredi entre l'Opep et ses alliés, prévoyant une baisse commune de leur production de 1,2 million de barils par jour (mbj) dans l'espoir de redresser les cours. Cette réduction, calculée à partir des niveaux de production d'octobre, doit être

portée à 800 000 barils quotidiens par les quatorze pays de l'Opep et de 400 000 par ses dix partenaires dont la Russie. En ce qui concerne la croissance de la demande, l'Opep a maintenu ses prévisions inchangées, après les avoir révisées à la baisse le mois dernier. La croissance de la demande mondiale est attendue à 1,5 million de barils par jour (mbj) cette année pour atteindre un total de 98,79 mbj. Pour l'an prochain, la croissance est attendue à 1,29 mbj. La consommation mondiale atteindrait ainsi 100,08 mbj.

L. M.

## Tizi Ouzou

### La livraison de la pénétrente autoroutière repoussée d'une année

Le chantier de la pénétrente autoroutière de Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest a atteint un taux d'avancement de 51%. Les travaux semblent au ralenti depuis quelque temps pour diverses raisons, notamment l'indemnisation de certains propriétaires et l'opposition d'autres, auxquelles s'est ajoutée la disponibilité de crédits de paiement à une certaine période. Inspectant hier ce chantier, le chef de l'exécutif a instruit les entreprises en charge du projet, à

savoir les entreprises turques Ozgün, Nurol et l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'arts (ENGOA), d'accélérer la cadence de réalisation d'autant plus que cette visite intervient quelque jours seulement après le mouvement de grève enclenché par les employés de ces entreprises pour réclamer les salaires qu'ils n'ont pas perçus depuis septembre dernier. A rappeler que ce projet structurant de la wilaya qui consiste en la réalisation

de 48 kilomètres pour relier Tizi Ouzou à Djebahia (Bouira) accuse un énorme retard. Le chantier avait été lancé en 2013 pour une enveloppe de 50 milliards de dinars et un délai de réalisation initial de 36 mois. Après plus de deux ans de travaux, il a été livré en juillet dernier une dizaine de kilomètres de ce tronçon et 25 kilomètres se trouvant sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou attendent leur achèvement. La livraison de cette importante infrastructure

routière est de nouveau repoussée d'au moins une année, voire plus. Par ailleurs, il a été procédé, en marge de cette visite, au lancement des travaux d'ouverture de pistes agricoles au niveau des localités d'Ihasnauène sur un linéaire de 6,5 km et de Bouhounne sur un linéaire de 8 km, dans la commune de Tizi Ouzou. Ces pistes font partie d'un programme d'ouverture de 126 km et de travaux d'aménagement de 30 km.

Hamid Messir



Ils se retirent de la Charte d'éthique du secteur

# Des syndicats claquent la porte du dialogue avec Benghebrit

■ Des syndicats de l'Education nationale annoncent leur décision de se retirer collectivement de la Charte d'éthique du secteur, signée avec le ministère de l'Education en 2015. Ils ont décidé de claquer la porte du dialogue avec la ministre de l'Education, Nouria Benghebrit.



Par Meriem Benchaouia

Les responsables de ces syndicats annoncent également le boycott de toutes les rencontres officielles organisées par la tutelle au niveau national et local. Il s'agit de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) et du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), précise un communiqué qui fait état de la solidarité du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et du Conseil des lycées d'Alger (CLA), non signataires de la Charte, pour le boycott de «toutes les activités et réunions du ministère» en réaction «au

non-respect de la tutelle de ses engagements». Exprimant leur «réprobation» du traitement réservé par le ministère aux syndicats tant au niveau local que national, qui est, ont-ils ajouté, «contraire à un véritable partenariat social», les quatre syndicats estiment que l'objectif réel est de «restreindre la liberté d'exercer le droit syndical», et ce, «à travers l'annulation du double procès-verbal de réunion, la non garantie de locaux pour les syndicats et l'entrave du droit des représentants syndicaux de se consacrer pleinement à leur mission ainsi que celui de recourir à la justice pour le règlement des conflits collectifs». Ils ont dénoncé, en outre, la méthode de travail des commissions mises en place, notamment en ce qui concerne les dossiers des œuvres sociales et du Statut particulier, ajoute le communiqué qui fustige l'approche adoptée pour les réformes sans associer les syndicats. La ministre de l'Education

nationale, Nouria Benghebrit, avait signé, le 29 novembre 2015, avec 8 syndicats de l'Education et des associations des parents d'élèves, la Charte d'éthique éducative en vue d'assurer la stabilité du secteur. Il s'agit de l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (Unpef), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (Fnfte), l'Union nationale des personnels de l'éducation (Unpe) affiliée à l'UGTA, le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (Snapep), le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (Snccopen) et le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte). La Charte, signée également par les

parents d'élèves, représentés par l'Association des parents d'élèves et la Fédération nationale des associations des parents d'élèves (Fnape), définit les droits et obligations de toutes les parties de la communauté éducative en vue d'instaurer un climat permettant d'atteindre une école de qualité. Le ministère de l'Education nationale avait affirmé que ce document de référence pour le secteur «ne constitue, en aucun cas, une entrave au droit de grève», qui est un droit constitutionnel. La Charte, dont les fondements sont les textes fondamentaux régissant le secteur et l'expérience de l'Algérie en matière de politique et de gestion éducatives, s'appuie sur un consensus autour de quatre principes, à savoir l'intégrité, le respect, la compétence professionnelle et la préservation de la stabilité au sein des établissements éducatifs.

M. B.

Après des années d'attente

## Distribution prochaine de milliers de logements AADL 1 et 2

Bonne nouvelle pour les souscripteurs AADL. Après des années d'attente, le directeur de l'AADL, Saïd Rouba, a annoncé la livraison prochaine de milliers de logements AADL 1 et 2. Lors de son passage sur une chaîne télévisée privée, le directeur de l'AADL a enfin donné de bonnes nouvelles aux souscripteurs de cette formule qui a connu plusieurs années de retard de livraison. Saïd Rouba a donc indiqué, en ce qui concerne l'AADL 1, que «pas moins de 10 000 unités seront distribuées à Alger d'ici la fin de l'année». Dans le même programme, 5 000 logements seront livrés à Bouinan. Pour ce qui est de l'AADL 2, dix mille logements prêts seront livrés

durant les trois premiers mois de l'année 2019 dans la capitale. Par ailleurs, 4 100 unités seront distribuées dans la wilaya d'Oran. «Le site de l'agence sera ouvert avant la fin de l'année en cours», a, d'ailleurs, affirmé Saïd Rouba. Le directeur de l'Agence a en outre informé qu'il était interdit de changer de site sauf en cas d'accord entre deux souscripteurs. En effet, pour diverses raisons professionnelles, maladies, familiales, les souscripteurs peuvent opter pour le changement de site. Toutefois, aucune disposition ne semble prévue à cet effet. Interrogé sur ce sujet, le directeur de l'AADL, Saïd Rouba, affirme que le changement de site

peut être envisagé. «Il ne peut, cependant, être admissible que dans le cas où l'accord est notifié entre deux souscripteurs», a-t-il expliqué. Ainsi, tous les souscripteurs peuvent envisager le changement de site, que ce soit dans la même wilaya ou d'une wilaya à une autre, à condition qu'il y ait un accord entre deux souscripteurs, souligne Rouba. En outre, il a assuré que «tout souscripteur qui propose son logement à la vente ou à la location sera poursuivi en justice», ajoutant qu'il y a une procédure judiciaire à l'encontre des bénéficiaires de logement AADL qui ont loué ou veulent vendre leur logement et se préparent à suspendre le contrat avec eux.

Soulignant que l'objectif de l'Agence est de donner un logement à ceux qui le méritent vraiment. Enfin, pour rappel, Abdelwahid Temmar, ministre de l'Habitat, avait annoncé récemment que quelque 60 000 logements de différents types, dont 20 000 du programme location/vente (AADL), seront distribués au niveau national jusqu'à la mi janvier prochain. En effet, lors d'une cérémonie de remise symbolique des clés de 326 logements publics locatifs (LPL), de location/vente AADL et de 500 affectations d'aides à l'habitat rural (25 communes), le ministre a souligné que les opérations de distribution se poursuivront aux mois de décembre

LA QUESTION DU JOUR

### Un dangereux moment dans la guerre économique

Suite de la page une

Donald Trump qui n'a jamais beaucoup apprécié Justin Trudeau, le Premier ministre canadien, n'a même pas cherché dans cette affaire à lui sauver la face. Tout au contraire, il semble avoir du plaisir à l'enfoncer encore plus. Ce qu'il a fait en reconnaissant que le sort de Meng Wanzhou est tributaire non pas du cours de la justice américaine, mais du deal qu'il entend passer avec la Chine. Si ce deal est bon pour son pays, l'otage chinois sera libéré ; autrement il ne le sera pas. C'est du moins ce qu'il a déclaré quand il a appris l'arrestation du ressortissant canadien. Bien entendu, cette libération ne dépendra pas que de lui, ni des concessions commerciales que les Chinois lui feront ou ne lui feront pas à cet effet. Elle dépend en réalité davantage de la détermination de la Chine à faire en sorte que ses dirigeants d'entreprise n'aient pas à craindre d'être arrêtés au cours de leurs voyages à l'étranger. Pour elle, il est vital que le cas de Meng Wanzhou soit le premier et le dernier du genre. Autrement, c'en est fait de ses ambitions économiques, et par conséquent d'elle aussi. L'extradition de la dirigeante de Huawei vers les Etats-Unis fera basculer la guerre économique dans quelque chose de proprement dangereux pour la paix dans le monde. Si aucun grand manager chinois n'est plus en sécurité à l'étranger, aucun citoyen américain ne le sera plus en Chine, et peut-être même ailleurs dans le monde. Quand la dirigeante de Huawei a été arrêtée à l'aéroport de Vancouver, la justice canadienne ne disposait alors que d'une demande, peut-être pas même écrite, faite par son homologue américaine, qui à ce moment n'avait encore fait aucune demande formelle d'extradition. Cette demande n'est toujours pas faite d'ailleurs. Le Canada n'a ici agi que par complaisance envers les Etats-Unis. On pourrait tout aussi bien dire par servilité à leur égard.

M. H.

et janvier, ce qui confirme l'engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à garantir des conditions de vie décentes aux citoyens. Jusqu'au 15 janvier prochain, 10 000 logements AADL seront distribués à Alger, 4 000 autres à Oran, 1 000 à Relizane, 970 à Sétif, 900 à Mila, 450 à Saïda, 274 à Bordj Bou Arrridj et 900 à Chlef, Tiaret, Tissemsilt et autres wilayas, a annoncé Abdelwahid Temmar.

Thinhinene Khouchi

Une dynamique tributaire de toutes les dynamiques

# Une stratégie à l'export pour l'Algérie

■ Si l'on observe la cartographie des événements économiques et commerciaux auxquels l'Algérie a participé durant l'année 2018, on est bien forcé de constater qu'il existe désormais une stratégie qui donne un sens à ce déploiement.

Par Filali H. Imène

L'appartenance de l'Algérie à l'aire africaine prend, à travers cette offensive nouvelle, sa pleine signification, cela même si, par ailleurs, du côté du ministère du

## Le 31 janvier 2019 «Journée de l'Algérie» à Lyon

La région Auvergne Rhône Alpes et le Consulat général d'Algérie à Lyon, en partenariat avec le Bureau Business France à Alger, organisent la Journée de l'Algérie, qui se déroulera le 31 janvier 2019 à l'Hôtel de la Région à Lyon. Cette journée se fixe comme objectif de nouer et de renforcer des relations de partenariat entre les entreprises algériennes et les entreprises de la région Auvergne Rhône Alpes, considérée comme l'un des 4 moteurs économiques de l'Union européenne.

L'événement sera centré sur plusieurs filières phares, à savoir l'agriculture et l'élevage, les industries agroalimentaires, la maintenance automobile, la plasturgie, l'énergie solaire, le tourisme de montagne et le thermalisme. Des visites de sites, spécialisés sur ces différentes thématiques, seront organisées par la Région le 1<sup>er</sup> février 2019.

Cette journée permettra d'exposer la conjoncture économique et les opportunités d'affaires qu'offre l'Algérie, de présenter les atouts économiques et industriels de la région Auvergne Rhône Alpes, et d'aborder les potentialités de partenariat dans les filières prioritaires, à travers des tables rondes et des témoignages d'entreprises. Après un déjeuner convivial de networking, l'après-midi sera consacré à des rendez-vous B2B ciblés par secteurs d'activités, entre les sociétés algériennes et françaises présentes. En amont de cette échéance, du 26 au 30 janvier 2019 se tiendra à Lyon, le Salon international de l'hôtellerie et de la restauration (SIRHA), que tous les opérateurs algériens intéressés sont cordialement invités à visiter. Le 30 janvier sera également organisée dans le cadre du SIHRA, une action de promotion de l'Algérie et des produits algériens sur le pavillon de la région Auvergne Rhône Alpes. Les entreprises intéressées pour participer à «la Journée de l'Algérie» le 31 janvier prochain peuvent se rapprocher de la mission Economique Business France (alger@businessfrance.fr). Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront sujettes à validation.

Communiqué



P.M.D. R.

Commerce où se pense cette approche, on croit aussi qu'il faut marquer sa présence un peu partout dans le monde, car, comme dit l'adage : «Pour vendre aux Africains, il faut vendre aux Européens et aux Asiatiques, et pour vendre aux Européens et aux Asiatiques, il faut vendre aux Américains». Il importe donc d'exporter, car en exportant on importe moins, d'autant que c'est la preuve que notre produit se vend mieux localement. D'où une stratégie à l'export très engageante autant pour les pouvoirs publics que pour les opérateurs économiques et l'ensemble de l'environnement économique et financier.

Dans le cadre de sa politique économique, et afin de concrétiser la diversification de son économie et des sources de richesse, l'Algérie entend accélérer le processus de promotion des exportations. Pour ce faire, une nouvelle stratégie a été élaborée pour l'export et qui devrait entrer en vigueur sur l'ensemble du territoire national, et ce, jusqu'à l'horizon 2023. Un plan quinquennal, en somme, qui pourrait être suivi d'un autre plan stratégique dès que les fruits du premier auront été capitalisés.

Cette économie diversifiée et

compétitive demeure tributaire de la promotion et du développement de la production nationale et de la qualité de cette production. S'il est question d'aller à la recherche de nouveaux marchés à l'export à l'international, l'enjeu premier et transitoire est bien sûr de réussir à reconquérir le marché local, en réalisant des produits de plus en plus compétitifs localement et en réussissant à créer, chez le consommateur algérien, une préférence objective pour le produit national. C'est donc vers plus de productivité et une normalisation de la production que doivent aller les entreprises locales pour pouvoir intégrer, de façon réaliste et pragmatique, des objectifs aussi ambitieux que l'exportation.

Diversifier l'économie algérienne ne signifie rien d'autre, pour les experts, que la densification et l'intensification de l'activité industrielle dans les domaines porteurs, technologiquement et industriellement up-to-date et qui ont une très forte valeur ajoutée susceptible de leur ménager une place sur le champ de bataille de la compétition mondiale.

Dans ce même ordre d'idées, les objectifs ainsi assignés autant à l'activité industrielle qu'à l'activité commerciale en Algérie,

passent nécessairement par des dispositions concrètes en matière de gestion des crédits et de gestion bureaucratique. Il est souvent advenu – c'est une réalité qui n'échappe plus aux décideurs – que la volonté politique franche, maintes fois exprimée, au sujet des objectifs définis et des moyens pour y parvenir en matière économique, se traduit par des réponses timides, parfois même contraignantes, sur les terrains bancaire et administratif.

Les directives du président de la République, fermes et irrévocables, afin que le secteur financier porte l'export en balisant un chemin, le plus simple, pour l'accès des opérateurs exportateurs aux crédits, avec un délai de réponse

De même, et afin d'encourager l'exportation du produit algérien, le Président a donné des directives à la Banque d'Algérie pour faciliter les formalités d'octroi de crédits, notamment en réduisant les délais d'accès aux fonds. Un processus entamé depuis l'année écoulée, qui a permis de réduire à un mois le temps de réponse à ce genre de crédit. Instruite également dans le même sens, l'Administration algérienne a été également appelée à se départir des lourdeurs bureaucratiques afin d'être

un allié et non un détracteur de l'acte d'investissement et de l'acte d'exportation.

Cette stratégie permettra à l'Algérie d'avoir une vision à long terme des secteurs précis, à savoir l'automobile, le pharmaceutique, l'agriculture et l'agroalimentaire, ainsi que les technologies de l'information et de la communication. Cette stratégie intègre, par ailleurs, des mécanismes de promotion des exportations qui agissent sur les plans juridique, fiscal, douanier et logistique. Pour être pérennisée sur le long terme, au-delà des objectifs d'étape qui lui ont été fixés, cette stratégie repose sur des études précises avec des objectifs chiffrés, dont les données permettront le passage, après le terme échu, à une autre formulation stratégique qui sera la continuation, rigoureuse et argumentée, de la première.

D'où un suivi tout aussi rigoureux que devront assurer des experts nationaux et internationaux dans un cadre organisé encadré par le ministère du Commerce, dont le rôle sera d'assurer une veille de suivi permanente, en apportant l'assistance nécessaire sur les plans managérial, technique et des ressources humaines.

F. H. I.

## Nouvelle ville de Boughezoul

### La gestion confiée aux autorités locales

La gestion du projet de la nouvelle ville de Boughezoul, sud de Médéa, vient d'être «confiée» aux autorités de la wilaya qui seront chargées, désormais, de l'exécution et du suivi des actions projetées sur place, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Les modalités de transfert de la gestion du projet de la nouvelle ville de Boughezoul ont été examinées mardi, lors d'une réunion présidée par le secrétaire général du ministère de l'Habitat, Kamel Beldjoud, qui a rappelé que la décision de transfert de la gestion de la nouvelle ville de Boughezoul au profit des autorités de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la politique

de décentralisation engagée par les pouvoirs publics, a-t-on signalé de même source. Cette décision tend également à garantir, selon ce même responsable, plus d'efficacité et d'efficience dans la démarche future des autorités locales, appelées à assurer la continuité de ce projet et à entreprendre toutes les initiatives et les actions en mesure de contribuer à faire émerger ce projet, a-t-il souligné. Au plan des réalisations, il est fait mention d'un taux d'exécution de 76% des travaux d'aménagement et de viabilisation du site abritant la future nouvelle ville de Boughezoul, qui ont permis de doter le site de galeries techniques pour les réseaux

divers, la réalisation des conduites d'eau pour le transfert des eaux du barrage de Kouidiat Acerdoune (Bouira), la création d'une «bande verte», s'étendant sur plus de 2 000 hectares, en sus de la réalisation de six grands forages. En matière d'habitat et de construction, seul le projet du siège de l'établissement de gestion de la nouvelle ville a été entamé en réalisation, en 2011, avant d'être abandonné, pour des raisons inconnues. Aucun autre projet immobilier n'a été localisé au niveau de ce site, depuis le lancement, en 2008, des travaux d'aménagement et de viabilisation du site.

K. L.



Foire commerciale intra-africaine

# Les entreprises algériennes confiantes en leurs capacités

■ De nombreux chefs d'entreprises algériennes ont affirmé que leur participation à la 1<sup>re</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018), tenue actuellement au Caire, ainsi qu'aux expositions spécifiques des produits algériens organisées cette année dans plusieurs pays, leur a donné davantage de confiance en leurs capacités d'intégrer les marchés extérieurs.

Par Amel B.

Approchés par l'APS lors de cette Foire commerciale du continent africain, organisée du 11 au 17 décembre dans la capitale égyptienne, ces dirigeants d'entreprises nationales se sont dit «confiants» et «capables» de pénétrer les marchés étrangers, notamment africain, ajoutant que leurs produits peuvent se prévaloir en termes de qualité et de prix et n'ont rien à envier aux produits des pays occidentaux. Au niveau du stand d'une entreprise spécialisée dans la production de pâtes et d'autres produits agroalimentaires, son représentant considère que la participation à la série de salons, organisés dans plusieurs pays par le ministère du Commerce, est un «testeur efficace» de la qualité des produits algériens. Pour lui, la participation de son entreprise à ces différentes manifestations économiques a permis de constater la «convoitise» de ses produits par les consommateurs de ces pays : «A chaque exposition à l'étranger, notre stand ne désemplit point». De son côté, le représentant d'une entreprise de fabrication d'huile d'olive soutient que ces expositions ont permis d'établir des contacts prometteurs. Il a, dans ce contexte, appelé à la poursuite continue de l'organisation de ce type d'expositions car, fait-il valoir, «le contact direct permet d'identifier les partenaires étrangers potentiels et les opportunités d'affaires». Pour sa part, le représentant d'une entreprise de fabrication de produits plastiques a souhaité la mise en place davantage de facilités pour aider les producteurs à exporter leurs marchandises,



estimant que les procédures actuelles demeurent «lentes». Il a également appelé à une redéfinition du rôle du Fonds spécial pour la promotion de l'exportation (FSPE) afin d'appuyer plus efficacement les entreprises désireuses de développer leurs activités à l'international. Pour rappel, les 38 entreprises algériennes prenant part à l'IATF-2018, organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA), activent essentiellement dans l'agroalimentaire et les produits agricoles, l'électroménager, l'industrie mécanique et les textiles. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par

44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015. Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Première du genre à l'échelle africaine, l'IATF est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce, l'investissement et le marché en vue de

permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de conclure des accords commerciaux. Elle représente un effort de collaboration important entre l'UA et l'Afreximbank et constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique d'une population africaine de plus d'un milliard de personnes. Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organi-

ser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain. Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq pays du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élevaient à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent. Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont déjà été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

A. B./APS

## Pétrole

### Le prix du panier de l'Opep à moins de 59 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 58,57 dollars le baril, contre 59,72 dollars la veille, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend

(Algérie), Girassol (Angola), Qatar Marine (Qatar) Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Le baril de Brent de la mer du Nord pour

livraison en février s'est établi à 60,43 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 46 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour janvier gagnait 45 cents à 51,45 dollars. D'après les ana-

lystes, l'accord signé vendredi dernier à Vienne par l'Opep et ses alliés non membres de l'organisation pour réduire l'offre de pétrole de 1,2 million de barils par jour, pour les six prochains mois, pourrait bien finalement ne pas être suffisant pour rassurer les marchés, inquiets d'un excès d'offre par rapport à la demande. M. Y.

## Suède

### Recul de l'inflation en novembre

Le taux d'inflation sur un an en Suède a reculé en novembre par rapport au mois précédent à 2%, selon des chiffres publiés hier par l'Institut national statistique, SCB. En octobre, il s'était établi à 2,3%. Cette contraction s'explique par la baisse des prix des carburants et des voyages, a indiqué le SCB. L'indice pris en compte par la Banque

centrale suédoise (prix à la consommation à taux d'intérêt fixes, KPIF) a lui aussi diminué en novembre, à 2,1%, se maintenant au-dessus de l'objectif fixé par la Banque centrale (Riksbank). La Riksbank a fixé à 2% l'objectif d'inflation nécessaire à la stabilité et pour prévenir les risques de déflation. La Banque de Suède a dû lutter pendant six ans, de

2011 à 2017, pour redonner à l'inflation un niveau conforme à ses objectifs, dans un pays qui a connu sur cette période une croissance relativement satisfaisante par rapport au reste de l'Europe. Le rythme de la hausse des prix à la consommation a doublé depuis août 2016.

Agences

### Bourse de Tokyo Le Nikkei rebondit de 2% à la mi-journée

LA BOURSE de Tokyo, malmenée ces derniers jours, grimpa nettement à la mi-journée. Peu avant 13h00 heure locale (04h00 GMT), l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait 2,06% (+436,27 points) à 21 584,29 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait de 1,99% (+31,32 points) à 1 606,63 points. Du côté des changes, le dollar montait à 113,46 yens, contre 113,11 yens mardi à la fermeture de la place tokyoite, tandis que l'euro était stable, autour de 128,52 yens, des mouvements favorables à l'achat de titres de groupes exportateurs japonais.

R. E.

Aïn Defla

# Plus de 960 foyers raccordés au gaz naturel à Oued Djemâa

■ Au total, 965 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel mardi à Oued Djemâa (45 km au sud-est de Aïn Defla), à l'occasion de la commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Par Zineddine L.

La cérémonie de mise en gaz a été organisée dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité, en présence des familles bénéficiaires du projet et des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Azziz Benyoucef. Une enveloppe financière de 350 millions de dinars a été mobilisée pour le

raccordement des foyers en question sur un réseau s'étendant sur 23 km (distribution et transport), selon les explications fournies par les responsables de l'antenne locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO). Intervenant à l'occasion, le directeur de l'administration locale (DAL), Hachemi Mokhtar, a déclaré qu'au 10 décembre courant, 10 885 raccordements individuels

sur un total de 17 558 raccordements se rapportant à 118 groupements d'habitations de 28 communes de la wilaya ont été achevés. Le même responsable a fait état d'un programme de raccordement de 1 292 foyers à l'échelle de la commune, dont une opération en cours de réalisation inhérente à 7 173 foyers. La commémoration du même évènement a également donné lieu à la baptisation de la cité de



48 logements de la ville au nom de «Cité du 11 décembre 1960». Le wali de Aïn Defla a, par ailleurs, procédé à l'inauguration d'une salle omnisports baptisée au nom du martyr Messan Mohamed (1933-1958). Le coup d'envoi des Journées nationales

de la poésie et de la chanson bédouin engagée, auxquelles prennent part des artistes venus de 27 wilayas, a été donné à l'occasion au niveau de cette nouvelle aire sportive. L'objectif de cette manifestation culturelle qui s'étalera jusqu'au 18 du mois en cours est de mettre en évidence la contribution du chant bédouin et de la poésie dans la prise de conscience de la population sur la portée réelle de la révolution et de la nécessité de sa contribution au combat visant l'indépendance du pays, a précisé le directeur de la culture de Aïn Defla, Mahmoud Hasnaoui. A la fin de la cérémonie, des membres de la famille révolutionnaire ont été honorés, de même que des présents ont été offerts aux sportifs de la wilaya qui se sont distingués lors de tournois locaux et nationaux. Apparaissant et au tout début de sa visite dans la commune, le wali de Aïn Defla a suivi un exposé exhaustif du secteur des forêts à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la montagne, coïncidant avec le 11 décembre de chaque année. Des décisions ont à l'occasion été remises à des jeunes apiculteurs en vertu desquelles ces derniers lanceront des projets se rapportant à l'apiculture.

Anissa H.

Z. L./APS

Tiaret

## Lancement de la production des générations zéro, 1 et 2 des semences d'orge

L'Institut technique des grandes cultures de la commune de Sebaine (wilaya de Tiaret) s'est lancé dans la production de semences de base de générations zéro, 1 et 2 d'orge varié «Sougueur» produite localement, a-t-on appris de la chef de service soutien à la production relevant de cet institut, Djazia Gherbali. L'opération de lancement de la production des semences de base de génération 0 et 1, semences résistantes à la sécheresse et adaptées aux conditions climatiques locales et ayant un rendement considérable d'orge et de foin, a eu lieu à l'occasion de la saison de labours-semences 2018-2019 à la ferme expérimentale relevant de l'institut, a indiqué M<sup>me</sup> Gherbali. Cent cinquante sillons ont été plantés de semences de base de génération 0 et une superficie d'un hectare a été réservée à la production de la génération 1, a-t-elle précisé, signalant le lancement de la production des semences de base de génération 2 en partenariat avec un agriculteur de la région de Oued Lily sur une

superficie de 1,5 ha. La récolte obtenue sur les générations 1 et 2, lors de la saison agricole en cours, permettra de produire des semences de génération 3 à titre expérimental, dans le cadre d'un contrat avec la ferme pilote «Cherif Eddine» de Sougueur et des agriculteurs qualifiés en matière d'intensification des semences de Frenda et de Mahdia. S'ensuivra une comparaison entre la variété d'orge «Sougueur», localement produite et adoptée en 2018 par le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants et d'autres variétés d'orge, en matière d'acclimatation et de rendement, a-t-on indiqué. Les variétés qui feront l'objet de comparaison sont «Ain El Fouara», nouvellement adoptée par le centre national précité dans la wilaya de Sétif et «Tidjdir», sachant que les régions de Tiaret et Sétif ont le même climat. Le restant des générations de semences de base et ordinaires seront produites progressivement pour aboutir à l'orge destiné à la consommation après six années. La ferme

d'expérimentation relevant de l'Institut technique des grandes cultures de Sebaine a réussi à produire une nouvelle variété de semences de base de l'orge à cent pour cent algérien, appelée «Sougueur», qui se distingue par un haut rendement. Cette nouvelle variété de semences a été testée par des cadres de la ferme depuis la campagne labours-semences de l'exercice 2009-2010 dans le cadre de la coopération avec le Centre arabe d'étude des zones arides et semi-arides (organisation arabe spécialisée œuvrant dans le cadre de la Ligue arabe en vue d'unifier les efforts pour développer la recherche scientifique agricole). Cette variété d'orge, plus adaptée au climat et au sol de la wilaya de Tiaret, réputée pour sa culture d'orge, pour subvenir aux besoins des éleveurs comme aliment de bétail, surtout dans le Sud, et pour la consommation humaine, peut donner un rendement atteignant 37 quintaux à l'hectare par rapport à la variété «Saida» (29 qx/ha).

Anissa H.

Tébessa/ Safsaf El-Ouesra

## Raccordement de 140 foyers au réseau de l'électrification rurale

Plus de 140 foyers ont été raccordés, au réseau de l'électrification rurale dans la région de «Gabel Botna», dans la commune de Safsaf El-Ouesra (70 km au sud-est de Tébessa), à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Le directeur de la Société de distribution d'électricité et du gaz, SDE-Tébessa, Nacer Khaled, a expliqué que cette réalisation s'inscrit dans le cadre du programme attribué en 2016 à cette région pour raccorder 244 foyers à cette énergie vitale, avec la réalisation de 90 km de réseau électrique pour un investissement de l'ordre de 231 millions DA. Il a ajouté que les travaux de réalisation de ce projet ont atteint 75%, dans l'attente de la mise en service de la 2<sup>e</sup> partie «au cours du premier trimestre de l'année 2019». Le même responsable a déclaré que le projet a été gelé pour cause «de conjoncture financière difficile» avant qu'il ne soit dégelé en août

dernier, soulignant que la deuxième partie de ce projet sera réceptionnée «ultérieurement». En outre, M. Khaled a révélé qu'une opération supplémentaire est enregistrée pour l'année 2019, visant l'extension du réseau électrique pour raccorder 420 foyers et réaliser des

réseaux de moyenne et basse tensions sur une longueur de 160 km pour une enveloppe financière globale de 450 millions DA. Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Atallah Moulati, a annoncé le lancement «prochain» d'une opération de recensement des besoins des 10 com-

munes frontalières de la wilaya dans le domaine de l'électrification agricole, afin «de soutenir les agriculteurs et les accompagner dans leur ambition de diversifier leurs produits». Dans la commune de Safsaf El-Ouesra, la même source a inspecté le chantier de réalisation d'un groupe scolaire

devant être opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire. A l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, plusieurs moudjahidine, veuves et fils de martyrs ont été honorés.

T. Kh.

El Bayadh

## Inauguration d'une première usine de lait et dérivés

Une usine de lait et dérivés, première du genre au niveau de la wilaya d'El Bayadh, a été inaugurée à l'occasion de la célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Inscrite au titre de l'investissement privé, cette unité inaugurée par le wali, Mohamed Djamel Khanfar, fournira 20 000 litres de lait pasteurisé par jour et des dérivés. Réalisée pour un coût de 250 millions DA, elle génère 18 postes, selon les explications fournies par ses responsables. Cette usine permet aux agriculteurs et éleveurs de vaches d'El Bayadh de commercialiser le lait cru et leur épargne le déplacement vers la wilaya de Saida pour vendre

leurs produits. La commémoration des manifestations du 11 décembre 1960 a été marquée aussi par le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses, organisée par la direction de l'action sociale en collaboration avec des associations caritatives et le Croissant-Rouge algérien (CRA). Les aides sont constituées de couvertures, de literie, de vêtements d'hiver pour enfants, des kits alimentaires et des équipements pour handicapés. Le programme des festivités comporte également la projection à la maison de la culture «Mohamed-Belkeir» au chef-lieu de wilaya d'un film documentaire portant des témoignages sur

la bataille de Djebel Bougargour qui a eu lieu les 6 et 7 décembre 1956 à 20 kilomètres de la daïra d'Aflou (Laghouat) et où ont pris part des moudjahidine d'El Bayadh, ainsi qu'une exposition de photos historiques sur les manifestations du 11 décembre 1960 et la baptisation de la résidence universitaire de 1 000 lits garçons au nom du chahid Habib Chohra et celle de 1 000 lits filles au nom de la martyre Affane Fatima. En outre, l'occasion a été mise à profit pour rendre visite par les autorités de wilaya et des membres de la famille révolutionnaire à deux moudjahidate : Amiri Mebrouka et Bencherif Zohra.

R. R.



Sahara occidental

# Les négociations de Genève ont remis le train sur les rails

■ L'ambassadeur auprès du ministère des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et ancien fonctionnaire de l'Union africaine (UA), Malainine Lakhal, a affirmé, à Alger, que l'émissaire onusien pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a défini le processus de la question sahraouie et que les négociations de Genève ont remis le train sur les rails dans l'espoir de voir se concrétiser le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, «une la solution à laquelle il n'y a pas d'alternative», a-t-il dit.

Par Farid M.

Les récentes discussions de Genève entre les parties au conflit du Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, constituent «un nouveau départ qui a remis le train sur les rails», a indiqué M. Malainine, ajoutant que l'occupant marocain est tenu de se conformer au droit international qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum, loin de toute tentative d'imposer un point de vue contraire à la légalité. Lors d'une conférence organisée par l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), en coordination avec le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), dans le cadre de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, sous le slogan «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la lumière du droit international», le diplomate sahraoui a déclaré que «Kohler a réussi à convaincre les parties au conflit (Maroc et Front Polisario) et les pays voisins (l'Algérie et la Mauritanie) de participer, à ce que l'organisation onusienne appelle la "table ronde de Genève", dans une démarche visant à trouver une solution durable au conflit», estimant que c'est là «un nouveau départ, à travers lequel les Sahraouis espèrent accéder à leur droit à l'autodétermination, auquel il n'y a pas d'alternative», a-t-il poursuivi. Pour le responsable sahraoui, la rencontre de Genève «combien même insuffisante» a le mérite d'avoir amené le Maroc à s'asseoir à nouveau autour de la table de négociations avec le Front Polisario après des années de tergiversations et de fuite en avant. «Nous espérons que le Maroc démontre une volonté de mettre fin à l'occupation des territoires sahraouis», a-t-il ajouté, estimant que «toutes les données actuelles augurent d'une victoire certaine du peuple sahraoui, en se référant à la logique et au droit

international». Affirmant que la tentative marocaine de faire passer «le plan d'autonomie au Sahara occidental est illégale en ce sens qu'il ne peut accorder l'autonomie à un pays sur lequel il n'a aucune autorité mais qu'il occupe par la force», M. Malainine a fait observer que cette démarche est inadmissible d'un point de vue politique et juridique et qu'il n'y a aucune alternative à l'autodétermination du peuple sahraoui. Revenant sur les pourparlers de Genève, le diplomate sahraoui a rappelé qu'il y aura une deuxième rencontre au début de l'année prochaine, expliquant que les lois internationales sont claires concernant le Sahara occidental. Il a fustigé, dans ce sens, les tentatives du régime marocain de couvrir ses échecs internes en exportant ses crises à travers la poursuite de la colonisation des territoires sahraouis en violation flagrante des décisions de la légalité internationale et la résolution onusienne 1514 sur l'octroi aux peuples coloniaux le droit à l'autodétermination. Après avoir rappelé les échecs successifs du Maroc «au moment où la République sahraouie enregistrait succès sur succès», M. Malainine a indiqué que le Maroc espérait par son adhésion à l'Union Africaine (UA) obtenir «l'exclusion de la RASD mais en vain. L'UA n'acceptera jamais de faire marche arrière car parmi ses principes cardinaux figurent le respect du droit des peuples à la liberté et à l'indépendance et le respect des frontières héritées à l'indépendance», a-t-il soutenu, saluant «la position honorable» de l'organisation panafricaine. Concernant l'Europe, l'ambassadeur sahraoui a déclaré que «le Maroc jouit certes d'un grand soutien au niveau européen, mais la RASD a réussi néanmoins à arracher trois importants arrêts de la Cour de justice européenne sur l'exploitation des richesses sahraouies par l'occupant marocain et ses alliés», affirmant que «la France est le plus grand obstacle à une solution au conflit du Sahara occidental en



raison de son appui à l'occupant marocain au niveau du Conseil de sécurité», qui a appelé «la France à lever la main sur l'Afrique et ses questions», a dit M. Malainine. S'agissant de l'idée relayée par le Maroc que «le Front Polisario entrave la concrétisation de l'Union maghrébine», le diplomate sahraoui, a déclaré «nous n'avons conquis aucun pays... nous œuvrons à travailler ensemble avec les pays voisins mais le maintien du Sahara occidental sous le joug colonial et la politique expansionniste du Maroc empêchent la réalisation du rêve de l'Union maghrébine». Par ailleurs, le responsable sahraoui a tenu à réaffirmer que les tentatives du Maroc visant à effacer l'identité du peuple sahraoui sont vouées à l'échec face à son attachement à sa lutte pour la liberté et l'indépendance. De son côté, le président de la commission algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Layachi, a réitéré que le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui émane de son principe de soutien au droit des peuples à la liberté et à l'indépendance et des valeurs prônées dans la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre. Ce

soutien trouve aussi sa justification dans la souffrance du peuple algérien lui-même lors de la colonisation et dans son respect du droit international qui consacre le droit des Sahraouis à l'autodétermination. Il a appelé, dans ce sens, à permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum sous l'égide de l'ONU conformément aux résolutions onusiennes et recommandations du Conseil de sécurité. Plaidant également pour l'application des résolutions de la légalité internationale et la déclaration des droits de l'Homme afin de garantir la dignité du peuple sahraoui, il a exprimé le vœu de voir les négociations de Genève aller dans ce sens.

## Les eurodéputés Verts et gauche dénoncent un vote illégal au Parlement européen

Des eurodéputés appartenant aux Verts et à la gauche se sont retirés lundi soir de l'opération de vote de l'accord de pêche UE-Maroc, au niveau de la Commission du commerce inter-

national du Parlement européen (INTA), dénonçant une «adoption illégale». Les eurodéputés des Verts et de la gauche qui se sont retirés, au début de cette séance d'adoption intervenue lundi soir au siège du Parlement européen, se sont opposés à cette procédure alors que le rapporteur de la Commission du commerce international, Patricia Lalonde venait tout juste d'annoncer sa démission suite à des révélations rapportées par la presse sur sa «collusion directe avec des intérêts marocains» et pour avoir rédigé un rapport «controversé» et «partiel» sur ledit accord de pêche UE-Maroc. La députée européenne, Patricia Lalonde, a présenté, lundi, sa lettre de démission de son poste de rapporteur de la Commission INTA, chargée du dossier de l'accord de pêche UE-Maroc au sein du Parlement européen, suite à une enquête exclusive réalisée par le site EUobserver qui a révélé fin novembre que le parlementaire est membre du Conseil d'administration de la fondation marocaine «EuroMedA», de surcroît non décelée au niveau du Parlement européen et qui agissait comme un groupe de lobbying pro-Makhzen. Les eurodéputés Verts et de la gauche ont demandé dans une lettre adressée au président du Parlement européen Antonio Tajani le 27 novembre, l'ouverture d'une enquête interne et l'ajournement de toute séance portant sur l'examen ou le vote sur l'accord controversé de pêche UE-Maroc, afin de s'assurer que le rapporteur de la Commission INTA, Patricia Lalonde avait respecté le «code de conduite» du Parlement sur les réseaux de lobbying. F. M./APS

Tunisie

## Les réserves en eau dans les barrages de Bizerte augmentent de 59%

Les réserves en eau dans les grands barrages à Bizerte (Tunisie), qui sont au nombre de huit, ont atteint 251 millions m<sup>3</sup> sur une capacité de rétention de 423 millions m<sup>3</sup>, soit un taux de remplissage d'environ 59%, selon le Commissariat tunisien régional au développement agricole. Par ailleurs, les réserves dans les barrages collinaires (24) et

les lacs (80) de la même région ont connu une hausse de 8,7 millions m<sup>3</sup>, a indiqué la commissaire régionale au développement agricole, Enji Doggui Hanini, cité par la TAP. Du 1<sup>er</sup> septembre au 10 décembre 2018, «les quantités d'eau dans l'ensemble des barrages en Tunisie ont sextuplé pour atteindre 718 millions m<sup>3</sup> contre 128 millions m<sup>3</sup> pen-

dant la même période de 2017», a-t-elle ajouté. La même source a rappelé que jusqu'au 10 décembre 2018, les réserves en eau dans les barrages en Tunisie s'élevaient à «environ 1 224 millions m<sup>3</sup> contre une moyenne de 782 millions m<sup>3</sup> au cours des trois dernières années».

S. A./R.M.

Sovac Production

# Lancement de Seat Ateca au prix de 4 799 000 DA

Animée par Ali Zidane

Le nouveau SUV Seat Ateca, assemblé à l'usine Sovac Production, est disponible à la vente dès demain, dans l'ensemble du réseau Seat Algérie. Le nouvel Ateca sera commercialisé en un seul bloc moteur 2.0 TDI DSG 143 CH, dans sa version FR. Il a une puissance maximale de 105 KW (143 CH), avec une transmission automatique DSG à 6 rapports. Il est proposé au prix de 4 799 000 DA.

Le nouvel SUV est une combinaison unique d'un design exceptionnel, avec un plaisir de conduite placé sous le signe de la dynamique, d'une polyvalence urbaine et d'une praticité hors du commun. Avec des arguments technologiques comme une connectivité de haut niveau, des systèmes d'assistance innovants, l'Ateca se positionne comme l'un des SUV les plus novateurs de son segment.

Le design de l'Ateca est vraiment unique. Une fois encore, le langage stylistique de Seat associe à la perfection dynamisme et fonctionnalité. De nombreux éléments, comme la calandre trapézoïdale, les saillies latérales de la carrosserie (avec leur rayon réduit au minimum et leurs arrêtes plus vives que jamais) et les signatures lumineuses caractéristiques en forme de triangle, sont typiques de modèles emblématiques de la marque tels que la Leon. Pourtant, le moindre petit détail a été soigneusement repensé en vue d'une amélioration lors du développement de l'Ateca.

La partie avant de l'Ateca est donc 100% Seat et aussi 100% SUV. L'impressionnante calandre en impose, tandis que les phares aux lignes bien définies et les grandes prises d'air ne laissent planer aucun doute sur le caractère dynamique de l'Ateca. En



même temps, le SUV affiche une allure musclée qui respire la robustesse et la fiabilité.

Cette version de Ateca se distingue par son Kit FR, ses jantes en alliage 19", son toit ouvrant panoramique, avec des barres de toit en métal brillant, des rétroviseurs extérieurs rabattables ainsi que des vitres arrières sur-teintées.

Les lignes nettes et précises interagissent avec les formes voluptueuses, notamment au niveau du bas des portes, illustrant non seulement le savoir-faire des designers, mais aussi l'expertise des spécialistes en carrosserie et production de Seat.

L'habitacle s'harmonise parfaitement avec le design extérieur. Lui aussi associe une élégance raffinée mais néanmoins dynamique avec un sentiment de robustesse et de sécurité très prisé par les conducteurs de SUV. Cela se caractérise notamment par une position de conduite surélevée, un volant sport cuir multifonction et un pommeau et poignée de levier de vitesse en cuir.

La Seat Ateca intègre également la nouvelle technologie de

la pédale virtuelle (Hayon) qui, par un simple geste, permet au conducteur d'ouvrir son coffre. La Seat Ateca est conçue pour vous simplifier la vie.

Affichant une longueur extérieure de 4,36 m, l'Ateca offre la meilleure habitabilité de son segment, avec une longueur intérieure maximale et un coffre très généreux (510 l en configuration standard et 485 l pour les versions à transmission intégrale). La carrosserie est remarquable non seulement en raison de sa grande polyvalence, mais aussi de par sa conception allégée et intelligente.

La Seat Ateca offre un très haut niveau de connectivité en intégrant la dernière génération des systèmes d'info divertissement, le «Media System Plus», avec son écran tactile de 8" et le «Seat Full Link» à travers lequel le client peut facilement télécharger les applications «WAZE» et «Google Maps».

Le plaisir de conduite est au cœur de la philosophie de Seat. La Leon, en particulier, allie précision, maniabilité, confort et sécurité, comme le confirment les nombreuses réactions enthousiastes des clients et les



tests comparatifs réalisés par les journalistes européens. Dans ce domaine, l'Ateca n'a rien à envier à sa grande sœur. Avec son design compact, ses moteurs puissants et sa suspension parfaitement mise au point, elle offre des performances et un comportement routier qui imposent de nouvelles références dans le segment des SUV.

Toujours dans l'optique d'offrir un meilleur confort au

conducteur et lui garantir une sécurité maximale, la Seat Ateca est équipée de système Park Assist avec caméra 360° qui permet une conduite sans stress. Il permet également de manœuvrer dans les places de stationnements les plus réduites et calcule les meilleures trajectoires. Le véhicule est doté d'un assistant démarrage en côte, un régulateur de vitesse électronique et aussi un détecteur de fatigue.

## Range Rover

### Premier teaser de l'Evoque 2018



Après quelques jours de sa révélation, la prochaine génération de Range Rover Evoque se laisse entrevoir à travers un premier teaser. Malgré une silhouette évoluant peu, le SUV compact devrait s'offrir de nouveaux boudoirs avant et arrière.

Avec déjà huit ans de carrière derrière lui, le Range Rover Evoque n'est plus vraiment de la première jeunesse, dans un monde où l'âge moyen d'un modèle n'excède généralement pas les six ans.

Pour espérer rester à la hauteur et conquérir un nouveau public, le petit SUV urbain s'apprête à s'offrir une toute nouvelle génération, qui devrait apporter une belle touche de modernité. Le but est ici de s'offrir un nouveau style sans pour autant changer la recette qui lui a valu son succès à travers le monde, avec plus de 750 000 exemplaires vendus.

Land Rover vient tout juste de dévoiler un mystérieux teaser. Celui-ci prend la forme de sculptures représentant le SUV, exposées dans les rues de Londres, lieu de sa révélation dans quelques jours seulement. On y

aperçoit de manière très succincte les lignes de cette future création, qui devraient évoluer très légèrement, sans créer de vraie rupture avec l'actuelle version. Nous retrouvons en effet sa silhouette emblématique avec son toit fuyant et ses petites surfaces vitrées, tandis que l'avant et l'arrière devraient quant à eux changer quelque peu.

Déjà aperçu à plusieurs reprises lors de tests sur route ouverte et recouvert d'un épais camouflage, le nouveau Range Rover Evoque devrait en effet s'offrir un nouveau look en toute subtilité. Et pour cause, au vu des premières images volées, les connaisseurs devraient reconnaître sans difficulté les traits du Range Rover Velar, notamment au niveau des optiques avant. De son côté, l'arrière demeure encore bien mystérieux, et il faudra probablement attendre sa révélation officielle pour en savoir plus. Enfin, rien n'a encore été évoqué en ce qui concerne les motorisations, même si l'on pourrait logiquement s'attendre à l'arrivée de l'hybride sur cette nouvelle génération.

## Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi

### Carlos Ghosn révoqué et risque la prison



Arrêté lundi 19 novembre à Tokyo, le P-DG de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi encourt jusqu'à 10 ans de prison pour fraude fiscale. Hier, sa garde à vue a été prolongée de 10 jours. Coup sur coup, Nissan

et Mitsubishi l'ont révoqué du poste de président.

Renault se retrouve dans la tourmente. En effet, Carlos Ghosn, le P-DG du groupe au losange, est visé par des soupçons de dissimulation d'une par-

tie de son salaire au fisc. Également patron de Nissan et Mitsubishi, le Franco-Libano-Brésilien a été entendu par la justice à Tokyo puis arrêté, lundi 19 novembre. Dans le cadre d'une fraude fiscale, il encourt jusqu'à 10 ans de prison et une amende de 10 millions de yens, soit 80 000 euros. Le conseil d'administration de Renault réuni mardi soir a confié à Thierry Bolloré la direction exécutive du groupe «à titre provisoire». Agé de 55 ans, le numéro deux de l'entreprise disposera donc des «mêmes pouvoirs» que Ghosn, même si ce dernier demeure à son poste de P-DG, si ce n'est que le conseil considère qu'il était «temporairement empêché». Jeudi, le conseil d'administration de Nissan a décidé de révoquer Carlos Ghosn de son poste de président, le conseil d'administration de Mitsubishi en a fait de même, lundi 26 novembre.





Strasbourg

# La France de nouveau frappée par le terrorisme

■ Identifié mais toujours en fuite, l'auteur présumé de l'attaque qui a fait trois morts et 13 blessés mardi soir en France dans le Marché de Noël de Strasbourg (est), est un homme de 29 ans qui s'est radicalisé et présente un lourd passé judiciaire.

Par Rima C.

L'homme a été blessé par des militaires du dispositif de sécurité Sentinelle avant de prendre la fuite. Selon une photo d'identité consultée par l'AFP, le suspect a les yeux et les cheveux noirs, sourcils épais et courte barbe. Des témoins de l'attaque l'ont entendu crier «Allah Akbar», selon le procureur chargé de l'enquête. «Il était pas à fond dans l'islam», a pourtant dit à l'AFP un homme de 22 ans qui habite dans la même petite cité d'immeubles en banlieue de la ville de Strasbourg. Ce voisin décrit un homme «discret, pas baraqué», qui habitait seul dans un petit appartement. Ses parents habitent aussi le quartier, précise-t-il. Son immeuble – devant lequel étaient postés hier matin trois policiers et qui se situe au fond de cette petite cité de barres HLM – est particulièrement délabré et décrit comme un «immeuble de transit» par les voisins. Né à Strasbourg en 1989, le tireur est fiché S depuis 2016 par les services antiterroristes, après

un passage en prison de 2013 à 2015 au cours duquel il a attiré l'attention des services de renseignements pour des violences, pour la radicalisation de sa pratique religieuse et son prosélytisme. C'est à ce titre qu'il était suivi de «manière assez sérieuse» depuis sa sortie de prison fin 2015, a expliqué le secrétaire d'État à l'Intérieur Laurent Nuñez. S'il a un casier judiciaire «assez important» (violences, vols, destructions...), ce «radicalisé n'a jamais été connu pour des délits liés au terrorisme», a insisté M. Nuñez, démentant que l'homme avait essayé de se rendre en Syrie. Le secrétaire d'État a aussi appelé à la prudence quant à la motivation terroriste, pour l'heure «pas encore établie» même si la section anti-terroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'enquête.

En prison, l'homme «incitait à la pratique de la religion sous une forme radicale, mais rien ne permettait de détecter un passage à l'acte dans sa vie courante», a ajouté le secrétaire d'État. Sur

son parcours carcéral, la ministre française de la Justice, Nicole Belloubet, a précisé qu'il avait «effectué en France deux peines de prison de deux ans chacune, qu'il avait purgées». «Il est sorti (de prison) il y a trois ans, de sa dernière condamnation», a-t-elle ajouté. Avant l'attaque de mardi, le fuyard était déjà recherché dans une affaire de vol à main armée avec «sa bande de malfrats» en août 2018 «qui aurait mal tourné», avec une tentative d'homicide, selon une source proche. Il devait pour cette affaire être interpellé mardi matin par les forces de l'ordre mais l'homme n'était pas chez lui. Une grenade et un pistolet ont été retrouvés à son domicile. Selon les autorités allemandes, le suspect a aussi été condamné en Allemagne à «2 ans et 3 mois de prison en 2016 pour cambrio-



PH. &gt; D. R.

lages». Il a purgé un peu plus d'un an en Allemagne avant d'être expulsé en France. Selon le journal *Tagesspiegel*, il avait cambriolé un cabinet dentaire dans la ville de Mayence en

2012, où il avait notamment dérobé de l'argent liquide et des dents en or. Quatre ans plus tard, il s'en était pris à une pharmacie à Engen, près du lac de Constance. R. C.

Yémen

## Le chef de l'ONU attendu en Suède pour «encourager» le dialogue entre belligérants

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, est attendu en Suède pour «encourager» gouvernement et rebelles yéménites à poursuivre leurs consultations de paix en vue de mettre fin au conflit qui a précipité des millions de personnes au bord de la famine. M. Guterres, attendu aujourd'hui, «aura des entretiens avec les deux délégations», du gouvernement et des rebelles houthis, «et s'exprimera à la séance de clôture de ce round de consultations», a indiqué l'ONU mardi dans un communiqué publié à New York. Selon un diplomate s'exprimant sous couvert d'anonymat, la visite du secrétaire général vise «à encourager la poursuite des discussions» qui pourraient reprendre en janvier dans un lieu à déterminer, peut-être au Moyen-Orient. Le gouvernement, soutenu par l'Arabie saoudite, et les rebelles houthis, appuyés par l'Iran, ont engagé la semaine dernière, sous la pression de la communauté internationale alarmée par l'urgence humanitaire, des discussions d'abord destinées à recréer un minimum de confiance mutuelle. Toutes les tentatives pour mettre fin à la guerre ont jusqu'ici échoué, alors que le conflit a fait quelque 10 000 morts en quatre ans et menace jusqu'à 20 millions de personnes de famine dans ce pays déjà le plus pauvre de la péninsule arabique. Les consultations en Suède ont été arrachées par l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, le Britannique Martin Griffiths, déterminé à ramener les belligérants sur le chemin de la paix et à réanimer un dialogue rompu en 2016. Le gouverne-

ment et les rebelles du Yémen ont annoncé mardi avoir établi une liste de plus de 15 000 prisonniers à échanger. Un accord sur l'échange de prisonniers était un des principaux dossiers mis sur la table dans ces consultations, mais également celui pour lequel les divergences étaient les moins saillantes. Ouvertes le 6 décembre dans le village de Rimbo, près de Stockholm, les discussions devraient être closes jeudi. «Nous espérons que ces consultations auront constitué un tournant pour un futur règlement du conflit yéménite», a déclaré mardi soir un responsable de l'ONU sous couvert d'anonymat. Askar Zaeel, un négociateur gouvernemental pour l'échange de prisonniers, a précisé que les rebelles avaient identifié 7 487 prisonniers dont ils souhaitent la libération. De son côté, le gouvernement a demandé l'élargissement de 8 576 détenus. M. Zaeel a précisé à l'AFP que le gouvernement avait également réclamé aux rebelles la remise du corps de l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh, tué en décembre 2017 par ses anciens alliés houthis, appuyés par l'Iran, qui lui reprochaient une ouverture vers l'Arabie saoudite. De leur côté, les rebelles ont annoncé sans autre précision avoir échangé avec le gouvernement une liste de 15 000 prisonniers des deux camps. Selon un négociateur rebelle, Abdelkader Mourtaada, «l'échange pourrait intervenir le 20 janvier», a-t-il ajouté. Le Comité international de la Croix-Rouge a confirmé qu'il superviserait l'échange. Parmi les autres sujets sur la table figurent l'établissement de corridors humanitaires, la réou-

verture de l'aéroport international de Sanaa et du port d'Hodeïda (ouest), par où transite 90% des importations alimentaires du Yémen. Martin Griffiths dit œuvrer à la désescalade militaire pour soulager les populations civiles et déserrer l'étau autour de villes particulièrement éprouvées: Hodeïda, où se déroule une offensive gouvernementale, et Taez (sud-ouest), sous contrôle gouvernemental mais assiégé par les rebelles. Un représentant du gouvernement yéménite a néanmoins jugé improbable mardi la signature d'un cessez-le-feu avant la fin des consultations en Suède. «Nous sommes venus ici pour faire des progrès sur un cessez-le-feu intégral, complet. Mais je pense que nous serons incapables d'enregistrer ce progrès lors de cette session», a déclaré Askar Zaeel. Un responsable de l'ONU a confirmé mardi qu'un projet de feuille de route «politique» avait été soumis aux deux parties, sans en détailler le contenu. En septembre, des pourparlers de paix ont échoué sur le refus des négociateurs houthis de se rendre à Genève sans garanties sur leur voyage de retour vers la capitale Sanaa et sur l'évacuation de rebelles blessés. Cette fois, leur présence en Suède a été favorisée par deux mesures de confiance: l'évacuation début décembre de 50 rebelles blessés vers Oman et un accord préliminaire d'échange de prisonniers. Les images de dévastations provoquées par les raids aériens de la coalition et celles de la crise humanitaire ont par ailleurs convaincu les grandes puissances de la nécessité d'accélérer un règlement du conflit.



## Points chauds

### Complotistes

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Français s'enthousiasment autant pour le mouvement des «gilets jaunes» cela tient certainement à la capacité qu'ont eu ces contestataires d'enfin se rassembler sous une seule bannière et d'arriver à s'organiser de façon non seulement à être entendus par le gouvernement, mais surtout à déstabiliser l'économie du pays. Et si après près d'un mois de mobilisation le gouvernement demande aux «gilets jaunes» de ranger leurs vestes et de se remettre au travail et surtout de ne plus perturber la circulation un peu partout en France, l'attentat de mardi soir à Strasbourg pourrait mettre une forte pression sur les contestataires pour qu'ils rentrent finalement chez eux et cessent de manifester chaque samedi. Tant et si bien que certains «gilets jaunes» n'ont pas hésité à crier au complot, pointant du doigt la commodité du timing de ce tragique événement. Sans surprise, des membres du gouvernement ont immédiatement jugé «indignes», «ignobles» et «écœurantes» les thèses complotistes de certains «gilets jaunes» imputant au pouvoir la responsabilité de l'attaque de Strasbourg pour éteindre leur mouvement. Des ministres ont vivement condamné les thèses complotistes diffusées dans la nuit sur les réseaux sociaux, après l'attaque de Strasbourg. «Ne nous laissons pas impressionner par cet attentat monté de toutes pièces par les services secrets», «Vous ne trouvez pas étrange cet attentat alors que le gouvernement est menacé?», ont par exemple écrit des «gilets jaunes» sur la page Facebook «Blocage National le 17 novembre Organisation générale», persuadés que l'attaque a été fomentée par le pouvoir pour éteindre le mouvement. «Je suis franchement indigné», a réagi Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur. «Comment peut-on dire des choses pareilles? (...) On est clairement dans les thèses complotistes», a-t-il dénoncé sur France Inter. «C'est indigne de pouvoir imaginer ça», a-t-il poursuivi, assurant que seules les manifestations à Strasbourg sont interdites pour des raisons de sécurité. Ailleurs, les «gilets jaunes» pourront se mobiliser en déclarant au préalable leurs rassemblements. Mais il est certain que cet attentat aura pour le moins eu l'effet de détourner l'attention du public et surtout des médias de la crise des «gilets jaunes» qui n'est que sporadiquement évoquée, alors que depuis le 17 novembre dernier elle était le sujet omniprésent sur toutes les chaînes d'information françaises. Reste à savoir si les Français, qui soutenaient jusqu'ici en masse les «gilets jaunes», continueront à les soutenir alors même que des questions sécuritaires pourraient désormais freiner la mobilisation du mouvement et que les théories complotistes auraient de quoi les rendre moins sympathiques et accessibles.

F. M.



Prévu du 18 au 22 décembre courant à Constantine

## «DimaJazz» est de retour avec de grands noms

■ La ville de Constantine s'apprête à accueillir la quinzième édition du fameux festival DimaJazz. Cette manifestation artistique, prévue du 18 au 22 du mois de décembre courant, verra la participation d'une pléiade d'artistes de différents horizons.

Par Abia Selles

Encore une fois, la ville de Constantine portera les couleurs du jazz dans le cadre de la quinzième édition du Festival DimaJazz qui s'organise du 18 au 22 du mois de décembre courant au théâtre de la ville, Mohamed-Tahar-Fergani. Cette manifestation artistique qui attire un grand nombre de passionnés et de professionnels du jazz sera, encore une fois, une occasion pour revisiter ce patrimoine mondial à travers la voix d'artistes jeunes et d'autres de renommée internationale. Pour cette quinzième édition, huit artistes de blues et de jazz animeront les soirées de cet événement. La soirée inaugurale sera marquée par le spectacle du jazzman Karim Ziad dont la musique est souvent à la croisée du jazz et des musiques traditionnelles. Batteur, chanteur, compositeur, arrangeur, chef d'orchestre ou encore programmeur, Karim Ziad est toujours à la recherche des racines et des valeurs de l'humanité et le public l'admire beaucoup plus pour sa musique particulière. La scène du théâtre



régional sera partagée, lors de la deuxième soirée de cet événement, par le groupe Ithrene et Aniss Benhallak. Ce dernier, autodidacte de formation, a su en un laps de temps se faire un nom sur la scène artistique internationale. En effet, c'est en 2015 que Anis Benhallak sort son premier album «Paradoxical project», un riche élixir de jazz moderne et ethnique, un mélange surprenant qui lui vaudra un accueil remarqué auprès des critiques en

France et à travers le monde. Quant au groupe Ithrene, il assure de forts moments de musique gnawi, comme à son habitude. Ce groupe, animant des soirées pleines de sonorités et d'émotions, participe à cette édition en revisitant les meilleures chansons de son répertoire artistique. Dans le même genre musical, Samira Brahmia commencera la soirée suivante avec sa voix forte et douce en même temps en interprétant des chansons de son



album et d'autres du patrimoine gnawi. Elle cèdera la scène au grand jazzman américain BB Blues pour interpréter les meilleures chansons de jazz universel. Quant à la quatrième soirée de DimaJazz, elle sera animée par les fameuses formations musicales Garage Band et Lehmann's Brothers. Pour le show de la soirée de clôture, il sera assuré par le grand artiste Boney Field. Né dans le ghetto noir de Chicago en 1958, il gran-

dit au sein d'une famille de musiciens. Son père et son oncle jouaient de la guitare et chantaient dans le groupe Gospel Dave Spiritual Five, sa mère dirigeait la chorale de l'église. Fasciné par son idole Louis Armstrong, à 12 ans il est déjà trompettiste au sein de l'orchestre du collège. Un instrument qui ne le quittera plus. Chanteur aussi, voilà près de 30 ans qu'il écume les scènes blues, jazz et funk du monde entier.

A. S.

Festival national de la création féminine

## Une édition consacrée aux jeunes talents

La huitième édition du Festival national de la création féminine, prévue du 13 au 17 décembre, au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), sera consacrée aux jeunes talents, en fixant, pour la première fois, un âge limite aux participantes, ont affirmé les organisateurs de cette manifestation.

Les organisateurs ont sélectionné, pour cette édition organisée sous le thème «Jeunes regards sur les arts», 27 participantes parmi les candidates inscrites sur la page Facebook ouverte par le festival en août dernier, en fixant un âge limite

aux participantes, qui ne doit pas dépassé 40 ans, pour le thème 1 dédié aux arts du patrimoine (broderie, tissage, poterie, sculpture, peinture et autres) et moins de 30 ans pour le thème 2 consacré au traitement de l'image (photographie, infographie, vidéo et autres).

Le programme de cette nouvelle édition englobe des ateliers d'exposition consacrés au tissage et à la broderie, ainsi que des activités scientifiques et culturelles, notamment des conférences sur le patrimoine et l'art dont une sur les arts visuels animée par la réalisatrice Malika

Laichour Romane, intitulée «Les métiers de la photo : question de vision» et une autre sur les arts du patrimoine intitulée «l'art de la broderie : nouveau et ancien», animée par Warda Segni, enseignante en sociologie à l'université de Constantine, spécialisée dans l'étude des pratiques sociales et des traditions de Constantine.

Les organisateurs ont choisi d'organiser une soirée artistique à la clôture de la manifestation, animée par Malya Saadi, dans l'art chaabi, un genre musical qui était réservé jusque-là aux hommes. Lancée en 2010, cette

8<sup>e</sup> édition sera marquée par un hommage à la mémoire de Aïda Lazib, membre organisateur du festival depuis sa création, décédée récemment.

En parallèle aux expositions et activités organisées dans le cadre du festival, un jury veille à choisir les meilleurs travaux exposés.

Un nouveau thème est retenu pour chaque édition de ce rendez-vous qui attire des exposantes issues de plusieurs wilayas, dont «les différentes formes de textile» (1<sup>re</sup> édition) et autres thèmes liés au patrimoine.

D. R.

Festival national du théâtre amazigh à Batna

## Ouverture aujourd'hui de la dixième édition

La capitale des Aurès accueille à partir d'aujourd'hui la 10<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amazigh, a annoncé mardi le commissaire de la manifestation, Salim Sehali.

Ce festival, qui se tiendra jusqu'au 19 décembre en cours au théâtre régional de Batna, verra la participation de six associa-

tions et coopératives culturelles ainsi que quatre théâtres régionaux, a indiqué M. Sehali à la presse.

Il a également ajouté qu'une journée d'étude sur le thème de «L'expérience de l'écriture dramaturgique en langue amazigh» sera organisée en marge du festival et animée par des spécialistes du domaine, en

plus d'une exposition du livre en langue amazigh, et ce, durant toute la durée de la manifestation.

Le commissariat du festival a tenu une conférence de presse consacrée à cette 10<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amazigh, hier, au théâtre régional de Batna.

F. H.

Célébrant son 87<sup>e</sup> anniversaire

## Google consacre un doodle à la plasticienne Baya Mahieddine

Le moteur de recherche Google a consacré hier un doodle à la célèbre plasticienne algérienne Baya Mahieddine qui aurait eu 87 ans ce 12 décembre. La page d'accueil de Google affiche une toile réalisée par la défunte artiste en

1968, intitulée «Deux femmes au bouquet fleuri». Baya Mahieddine, de son vrai nom Fatma Haddad, est née le 12 décembre 1931 à Bordj El-Kiffan, dans l'est d'Alger. Elle commence à dessiner puis à peindre depuis son jeune âge en s'inspi-

rant de son imaginaire d'enfant, créant un univers représenté souvent par des femmes aux yeux d'amande entourées d'oiseaux fabuleux, de fleurs imaginaires, de plantes aux multiples couleurs et d'instruments de musique utilisés dans la

musique classique algérienne.

Elle a participé à de nombreuses expositions en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Europe, à Cuba et au Japon.

Baya s'est éteinte le 11 novembre 1998 à Blida, suite à une longue maladie.

R. C.

## AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Les Ateliers Sauvages (38, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition de la Journée de l'art contemporain italien, les Ateliers Sauvages, en collaboration avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, organisent une exposition de Claudio Burei intitulée «RDP» (Rien de personnel).

Galerie d'art «Couleurs et

Patrimoine» (El-Biar)

Jusqu'au 15 décembre :

Etienne Dinet est à l'honneur lors d'une exposition en présence d'une belle brochette d'artistes du domaine.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

20 décembre :

La culture iraniennne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iraniennne en Europe.





## Coup-franc direct

Prendre ses responsabilités !

Par Mahfoud M.

De nombreux clubs de Ligue 1 pensent que la LFP est à leur solde et devrait leur faciliter la tâche, surtout pour ceux appelés à jouer les compétitions africaines. Ces derniers estiment qu'il est de leur droit de demander des reports de certains de leurs matchs, qu'il s'agisse du championnat ou de la Coupe d'Algérie. On devrait, selon eux, les arranger, sous prétexte qu'ils représentent le pays dans des matchs internationaux et qu'il faut donc reporter certaines rencontres qu'ils ne pourraient pas jouer le temps voulu. Cela est-il logique, sachant que le championnat risque d'être faussé et que de nombreuses formations vont crier à la hogra, surtout que la phase retour sera décisive pour un grand nombre d'entre elles ? Ces clubs devraient comprendre que ce temps où on reportait à chaque fois les rencontres sous un quelconque prétexte est révolu, et qu'ils devraient prendre leurs responsabilités, sinon pourquoi ils font signer 25 joueurs faisant partie de leurs effectifs respectifs. Ces joueurs recrutés à coups de millions doivent être utilisés vu qu'ils sont titulaires d'une licence et on ne peut pas reporter un match pour tel ou tel prétexte. Cela doit impérativement changer et les clubs doivent arrêter de pleurnicher et demander qu'on leur accorde certaines faveurs.

M. M.

### Transferts

## Le DTMS effectif à partir du 16 décembre

L'UTILISATION de la plateforme système de transfert national (DTMS) par les clubs professionnels des Ligues 1 et 2 pour tous les transferts de joueurs au niveau national, entrera en vigueur dès la prochaine période d'enregistrement (mercato d'hiver) prévue du 16 décembre 2018 au 15 janvier 2019 à minuit, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mardi. Cette disposition, rendue obligatoire par la FIFA, a été adoptée lors de la

dernière réunion statutaire du Bureau fédéral conformément à la décision du Comité exécutif de la FIFA réuni le 26 octobre 2018 à Kigali, précise la même source. La FAF a été la première Association nationale à bénéficier d'une formation sur le système DTMS par des formateurs FIFA qui s'est effectuée du 26 au 28 novembre 2018. La première journée avait été consacrée à la formation utilisateurs FAF et LFP avant de toucher les clubs de Ligues 1 et 2 Mobilis.

### CAN-2018 dames de handball (classement)

## L'Algérie termine à la 8<sup>e</sup> place

LA SÉLECTION féminine algérienne de handball a terminé à la 8<sup>e</sup> place de la Coupe d'Afrique des nations-2018 (CAN-2018), après sa défaite face à la Guinée 22-34 (mi-temps : 10-18), en match de classement disputé mardi à Brazzaville (Congo). Les Algériennes éliminées en quart

de finale face aux Angolaises tenantes du titre (17-41), avaient bouclé le tour préliminaire avec un bilan d'une victoire devant la Côte d'Ivoire (27-25), un match nul face à la Tunisie (24-24) et deux défaites, respectivement face au Cameroun (18-32) et au Sénégal (22-35).

### Nationale 1 messieurs de Basket-ball (mise à jour)

## Victoire du NAHD devant le PS El Eulma

LE NA HUSSEIN-DEY s'est imposé devant le PS El Eulma sur le score de 89 à 80 (mi-temps: 45-34), en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, disputé mardi au Caroubier (Alger). A la faveur de cette 6<sup>e</sup> victoire en autant de matchs, le NAHD rejoint l'IR Bordj Bou Arréridj en tête du classement avec 12 points, alors que le PS El Eulma occupe la 8<sup>e</sup>

place avec 8 points. Le deuxième match en retard, prévu ce mardi, entre le WO Boufarik et le GS Pétroliers a été reporté à une «date ultérieure», en cause notamment d'une «sanction de quatre matchs à huis clos», infligée au WO Boufarik après «des jets de projectiles et de pétard», lors de la réception de l'US Sétif le week-end dernier, indique un communiqué de la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

### Boxe/Championnats d'Algérie (seniors)

## Les militaires haut la main

LES BOXEURS de l'équipe du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) se sont distingués en décrochant sept titres nationaux à l'issue des finales du championnat d'Algérie (seniors), organisé du 6 au 11 décembre au Centre régional de regroupement des équipes nationales à Chlef. Les sept titres

ont été l'œuvre de Litim Khalil (56 kg), Benlaribi Nacer (60 kg), Abdelli Yahia (64 kg), Belhout Hocine (69 kg), Hadrouk Said (75 kg), Hamani Mohand-Said (91 kg) et Boughrara Mabrouk (+91 kg), tous médaillés d'or lors de la dernière édition du championnat d'Afrique militaire organisé à Alger. Dans la catégorie des 52 kg,

Mohamed Flissi du GS Pétrolier a confirmé sa supériorité en allant chercher le titre national devant Hadji Chouaib de la wilaya de Sétif. La surprise de ce rendez-vous national est venue de Réda Benbaziz (64 kg), boxeur du Club akbouicien (Bejaïa), battu en finale par Abdelli Yahia du CREPESM.

### Equipe nationale

# Belmadi prépare le match face au Qatar

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, prépare déjà le match amical qui opposera les Verts au Qatar le 27 décembre prochain à Doha et qui devrait permettre surtout aux joueurs locaux de se préparer convenablement aux prochains rendez-vous.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le driver de la sélection nationale a donné une liste de joueurs à sélectionner pour ce stage qui sera ponctué par ce match-test face aux Qataris. On retrouve de nombreux joueurs locaux qui se sont illustrés dernièrement avec leurs clubs respectifs, notamment, Boudaoui, Naïdji du PAC, Benkhefifa et Chetti de la JSK, et Benghith de l'USMA. Ces derniers s'ajoutent aux autres éléments qui ont déjà fait partie de l'EN lors des derniers stages, notamment, Benkhemessa et Chita de l'USMA, Bedran de l'ESS, alors que Allati du NAHD est aussi pressenti pour figurer sur cette liste des convoqués pour ce stage. La FAF devrait envoyer les convocations aux clubs pour débiter les démarches afin de leur faire délivrer des visas qui leur permettront d'être présents à ce stage très important. Le premier responsable de la sélection nationale aurait souhaité aussi faire appel aux joueurs professionnels mais ce ne sera pas possible



Belmadi tient déjà son groupe

étant donné qu'il ne s'agit pas d'une date FIFA et les clubs ne pourront pas libérer leurs joueurs. Par ailleurs, ce match tombe à pic pour le sélectionneur qui aura une idée plus soutenue sur les joueurs et faire ensuite ses choix avant la CAN, lui qui souhaite préparer le noyau sur lequel il devra compter pour le tournoi africain. Belmadi qui avait indiqué dans

un premier temps ne pas pouvoir compter sur les joueurs du championnat local, en raison de la faiblesse du niveau du championnat, montre maintenant un réel intérêt pour ces jeunes du cru, surtout depuis que certains d'entre eux se sont illustrés, notamment Chita qui a été titularisé dans l'axe de la défense lors du match face au Togo à Lomé.

M. M.

### Coupe de la Confédération (1/16<sup>es</sup> de finale aller)

## Des Malgaches pour arbitrer le match Green Eagles-NAHD

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral malgache pour diriger la rencontre entre la formation zambienne de Green Eagles et le club algérien du NA Hussein-dey prévue samedi à 15h00 au stade Nokroloma, à Lusaka. Le match sera officie par le directeur de jeu Andofetra Avombitana Rakotojoana assisté de ses compatriotes Lionel Hasinjarasoa Abdrianantenaina et Pierre-Jean Eric Andriovoony. La manche retour, prévue le 21 décembre au

stade 5-Juillet (Alger), a été confiée à un trio tanzanien sous la conduite de Mfaume Ali Nassoro, assisté de Ferdinand Chacha et Salim Mikono Mohamed.

### USMBA-Enugu Rangers : le Libérien Montgomery au sifflet

L'arbitre international libérien, Issac Montgomery, dirigera le match entre l'USM Bel-Abbès et les Nigériens d'Enugu Rangers comptant pour les seizièmes de

finale aller de la Coupe de Confédération prévus samedi à 16h00 au stade 24-Février-1956 de Sidi Bel-Abbès, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) mardi. Le directeur de jeu Montgomery sera assisté de ses deux compatriotes Elisha Johnson et Johnson Gbarte. Le match retour qui se déroulera le 21 décembre au Nigeria a été confié à un trio sénégalais dirigé par Issa Sy, assisté de Serigne Cheikh Toure et Nouha Bangoura.

### Championnat du Qatar

## Encore un but pour Bounedjah

L'attaquant international algérien d'Al Sadd, Baghdad Bounedjah, a inscrit son 29<sup>e</sup> but de la saison à l'occasion du match en retard contre l'ex-leader Duhail 3-1, mi-temps (1-1) disputé mardi soir à Doha,

permettant à son équipe de terminer championne de la phase aller. Le meilleur baroudeur du championnat qatari a marqué le 3<sup>e</sup> but de la partie dans le temps additionnel (90+4), suite à une excellente contre-attaque qui a

pris de vitesse la défense adverse. Bounedjah est devenu vendredi dernier grâce son doublé contre Al-Shahania (4-1), le meilleur buteur de tous les temps sur une saison du championnat qatari de première division avec 28 réalisations à son compte. L'ancien joueur de l'USM El Harrach jouet désormais 29 buts en 15 matchs disputés. A la faveur de ce précieux succès contre son rival de toujours, Al Sadd (38 points) prend la tête du classement avec 2 points d'avance sur son adversaire de jour Duhail qui a essuyé sa première défaite de la saison.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Régions Ouest

## Retour de la pluie et de la neige à partir d'aujourd'hui

DES AVERSES de pluie et de la neige seront enregistrées à partir d'aujourd'hui après-midi sur les régions Ouest du pays, a indiqué hier une responsable de l'Office national de la météorologie (ONM). «C'est une perturbation hivernale classique mais tout de même rapide, car l'amélioration sur les régions centre et Ouest du pays va s'opérer à partir de samedi», a précisé à l'APS la chargée de la communication de l'ONM, Houaria Benrakta, ajoutant que s'agissant de l'Est du pays le changement «sera effectif le dimanche». Un froid modéré va toucher les régions Ouest du pays, a-t-elle dit, relevant que cette perturbation va enregistrer des vents forts surtout sur la partie côtière et ren-

dant la mer «agitée». Des averses de pluie accompagnées de grêle seront enregistrées dans la nuit de jeudi à vendredi sur la même partie du territoire, avec risque de chute de neige sur les reliefs dépassant les 1 000 mètres d'altitude, a-t-elle ajouté. Cette perturbation météorologique va toucher les régions Centre et Est du pays durant la journée de vendredi, a noté la même responsable, expliquant qu'un temps pluvieux et nuageux sera enregistré. Ces pluies risquent d'être «assez marquées», a-t-elle noté, ajoutant que des chutes de neige sont prévues sur les reliefs du Centre et des Aurès dépassant les 1 000 mètres d'altitude.

M. L.

Oran/A partir de samedi

## Colloque international sur les manuscrits de croyances dans le grand Maghreb

UN COLLOQUE international sur le thème «Manuscrits des croyances, science de la parole et philosophie dans le grand Maghreb» sera organisé à partir de samedi à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs. Organisée par l'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, en partenariat avec le Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), cette rencontre réunira des universitaires et chercheurs nationaux et du Maroc, de Tunisie, du Soudan, de la France et d'Espagne, a souligné la directrice du laboratoire «coordination, structures, modèles et pratiques» relevant de l'université, M<sup>me</sup> Chahrazed Derras.

Cette rencontre débutera par un cours inaugural sur «la dimension épistémologique de l'étude des manuscrits». Elle proposera également une série de communications traitant de divers thèmes dont «Enquête sur

les manuscrits soufis», «Manuscrits en pharmacie», «Index des manuscrits d'Adrar», «Le rôle des manuscrits dans la pensée religieuse algérienne» et autres. Les participants aborderont également lors de ce colloque le patrimoine arabo-islamique, les manuscrits et leurs rôles dans le renouvellement du «Fiqh», l'utilisation des programmes modernes dans l'étude des manuscrits, le rôle des manuscrits dans le développement de la pensée maghrébine. Le troisième jour de ce colloque international sera abrité par le CRASC pour former des doctorants dans le domaine de la méthodologie de recherche scientifique, des offres détaillées de leurs recherches selon un rapport méthodologique animé par des universitaires.

Kaci Y.

Parcs technologiques/ Abdelhakim Bensaoula, D-G de l'ANPT

## La ressource humaine est en «déphasage avec la réalité du terrain»

LE DIRECTEUR général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), Abdelhakim Bensaoula, a plaidé, hier à Alger, pour la nécessité de la mise à niveau de la formation dans les télécommunications pour répondre aux besoins du marché, estimant que la ressource humaine nationale est en «déphasage avec la réalité du terrain». «Le problème majeur qui se pose pour les porteurs de projets dans le secteur des TIC en Algérie réside dans la qualité de la ressource humaine nécessaire pour la concrétisation de ces projets», a expliqué M. Bensaoula, en marge de la clôture du jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Union européenne

(UE), ajoutant qu'il y a un «déphasage» entre les programmes d'étude et la réalité du terrain. Ainsi, les projets de start-up «peinent à se concrétiser faute de ressource humaine, d'où la nécessité de revoir tous les programmes de formation dans les universités ou dans les instituts de formation professionnelle, un des buts recherchés par le jumelage institutionnel entre l'Algérie et UE portant sur l'appui de la mise en place d'un écosystème favorisant le développement des TIC en Algérie», a-t-il ajouté. Pour le DG de l'ANPT, ce jumelage, lancé pour une durée de 24 mois, «a permis d'améliorer le réseau partenarial dans une finalité d'innovation, en vue de renforcer la formation de l'encadrement

de la recherche-développement des TIC, revisiter le processus d'incubation et redynamiser le Cyber parc de Sidi Abdellah». A rappeler que ce jumelage, inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, a été lancé entre l'ANPT et un consortium européen constitué du ministère allemand de l'Economie et de l'Energie en sa qualité de chef de file, et de la fondation française Sophia Antipolis en tant que partenaire junior. Il a été financé à hauteur de 1 400 000 euros par l'UE et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion du programme P3A.

Kamel L./APS

## Attentat au marché de Noël de strasbourg



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Wilaya d'Alger

## Arrestation d'une bande de voleurs de batteries d'antennes-relais

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une bande spécialisée dans le vol de batteries d'antennes-relais des opérateurs de téléphonie mobile, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité.

Par Slim O.

Suite à une plainte déposée par un opérateur de téléphonie mobile contre des inconnus au sujet du vol de 22 batteries de ses antennes-relais installées sur les terrasses d'immeubles (près de 60 kg chacune), la brigade territoriale de Gendarmerie nationale d'Ouled Fayet a diligenté une enquête dont les résultats préliminaires ont démontré que le ou les auteurs du vol devait avoir une expérience avérée en la matière vu que les fils de ces batteries ont été montés via un dispositif complexe pouvant constituer un danger en cas de mauvaise manipulation. Les investigations menées à cet effet ont permis d'identifier un des auteurs et de l'arrêter en un temps record à la commune de la Casbah. Il s'agit d'un trentagénaire qui travaillait dans une société étrangère spécialisée dans l'installation des antennes pour le compte d'un opérateur de téléphonie mobile,

a précisé le communiqué. L'enquête a mis au jour plusieurs affaires de vol ayant ciblé les trois opérateurs à Alger, voire même dans les wilayas limitrophes où le mis en cause et ses acolytes se présentaient aux propriétaires des maisons sur lesquelles sont installées les antennes, en tant qu'agents de maintenance relevant de l'opérateur, ajoute la même source. Après des investigations approfondies, il s'est avéré que l'auteur vendait les équipements dérobés à une autre personne de Baraki qui a été arrêtée en possession

d'un nombre de batterie des différents opérateurs dont les numéros de séries concordait à ceux déclarés dans les plaintes déposées, a fait savoir le communiqué. L'opération a donné lieu à la saisie de deux véhicules utilisés dans le vol et l'arrestation des trois personnes suspectes pour association de malfaiteurs, vol aggravé, faux et usage de faux, violation de domicile et destruction volontaire de biens publics, avant de les présenter devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

S. O./APS

Des peines de prison ferme requises

## Procès en appel du groupe des Ahmadis à Béjaïa

LE PROCUREUR de la République près la cour de Béjaïa a requis, dans un procès en appel hier, trois ans d'emprisonnement ferme à l'encontre

d'un groupe d'Ahmadis poursuivi pour «offense aux préceptes de l'islam» et «constitution d'association sans agrément». Au total, 27 membres de ce groupe ont comparu à ce procès après que le parquet ait interjeté appel d'un verdict prononcé en première instance en mai dernier par le tribunal d'Akbou qui avait retenu à leur encontre six mois de prison avec sursis.

Dans sa plaidoirie, la défense, composée d'un panel de six avocats, a demandé l'abandon des charges retenues contre leurs mandants, arguant de leurs libertés de conscience et de culte. Elle a estimé que cette affaire «ne relève pas au demeurant d'un tribunal civil mais d'une instance religieuse». Le verdict sera prononcé le 17 décembre prochain.

Hania Y.